



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 23 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 23 juin à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Montauban-de-Bretagne au Manoir de la Ville Cotterel 46 rue de Saint-Malo, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Régis GEORGET, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Christophe LECOMTE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUDA, Marie-Edith MACE, Messieurs Jean-Francis RICHEUX, Guillaume PERRIN, Thierry LE BIHAN, Yann SOULABAILLE, Marcel LE MOAL

Pouvoir : De Mme Marie-Edith MACE à Monsieur Régis GEORGET, M. Jean-Francis RICHEUX à M. Joseph BOIVENT

Assistaient également : Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick HERVIOU

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 16 juin 2022

ADMINISTRATION GENERALE

N°22/06-09 Désignation d'élus référents pour les comités territoriaux d'Eaux et Vilaine :

Comité syndical du 23 juin 2022

N°22/06-09 Désignation d'élus référents pour les comités territoriaux d'Eaux et Vilaine :

Rapport,

Vu que Eaux et Vilaine souhaite inviter le SMG-Eau35 en tant que « partenaire associé » à ses comités territoriaux

Vu que ce comité territorial est l'instance délibérante des unités de gestion, nouvellement créées à Eaux & Vilaine suite au transfert des compétences GEMA

Vu que le SMG-Eau35 accompagne les programmes de reconquête de la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation des prises d'eau potable sur le bassin de la Vilaine

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) DESIGNER :

Monsieur Rémi PITRE pour le l'unité de gestion sud
Monsieur Michel DEMOLDER pour l'unité de gestion Ouest
Monsieur Teddy REGNIER pour l'unité de gestion Est

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 23 juin 2022

Le Président,

Joseph BOIVENT

